

Pour un accueil immédiat et inconditionnel de la France des femmes et minorités de genre afghanes

Alors que les talibans se sont emparés du pouvoir en Afghanistan, des milliers de personnes tentent désespérément de fuir le pays. **Le Planning Familial s'inquiète et alerte sur les risques de détérioration drastiques des conditions de vie des femmes et des personnes LGBTQI+ dans le pays.**

Selon l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, **80% des personnes déplacées à l'intérieur du pays depuis la fin du mois de mai sont des femmes et des enfants**. Celles-ci sont également particulièrement touchées par les violences et la misère.

Durant les années de plomb (1996 – 2001), période pendant laquelle les talibans dirigeaient l'Afghanistan, les femmes n'avaient pas le droit de s'instruire, de sortir dans les espaces publics sans la présence d'un homme et étaient victimes de violences sexistes et sexuelles telles que la lapidation et le mariage forcé.

Aujourd'hui leurs vies se retrouvent de nouveau en danger et leurs droits, menacés. Un gouvernement "*taliban inclusif et représentatif*" (pour reprendre les propos de Monsieur Jean-Yves Le Drian), ne saurait suffire à garantir la santé et la sécurité des femmes et des minorités de genre afghanes, ni à garantir au bon fonctionnement démocratique de ce gouvernement.

Depuis le début du conflit, dans les provinces déjà administrées par le groupe islamique, des directives talibanes ont été données pour fermer des écoles, interdire aux femmes de sortir de leur maison sans être accompagnées d'un homme, et ordonner aux communautés de fournir la liste des jeunes filles de plus de quinze ans et des veuves de moins de 45 ans, pour « récompenser » les combattants, selon l'appel de l'association Negar.

Face aux dangers réels et imminents qui pèsent sur ces populations, la France doit apporter des réponses urgentes et concrètes et s'engager à **accueillir et protéger toute personne qui fuit l'Afghanistan, notamment les femmes, les filles, les personnes LGBTQI+ et défenseur.ses des droits, conformément à ses engagements internationaux relatifs aux droits humains fondamentaux, au droit d'asile et à sa diplomatie féministe**. Cela implique d'assurer une sortie sécurisée du pays, d'accélérer les procédures de visas, d'assurer que ces personnes soient relogées et réinstallées et d'interrompre toutes les expulsions et les renvois forcés vers le pays. De plus, il est nécessaire d'apporter un soutien aux associations et ONG qui sont mobilisées sur l'accueil des réfugié.e.s de ce pays. La France doit donc impulser une politique d'accueil digne de ces personnes au sein de l'Europe et y prendre toute sa part !

En solidarité avec les femmes, les personnes LGBTQI+ et les militant.e.s afghan.e.s.

Le Bureau confédéral du Planning familial

Contacts presse :

Marianne Niosi : 07.68.04.48.95

Alice Ackermann : 06.75.56.45.33